

ÉCOLE LANAUDIÈRE

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement du 24 février 2021.

Étaient présents	Étaient absents
Nathalie Bertrand, directrice	
<u>Parents</u>	<u>Parent</u>
Jean-François Benson	
Sandrine Marty	
Julie Tardieu	
Valérie Beaumont (substitut)	
Julie Duguay (substitut)	
Caroline Rompré (substitut sans droit de vote)	
Amélie Lacroix (observatrice)	
<u>Personnel</u>	<u>Personnel</u>
Nancie Bouchard	Louis Laroche
Nhu Chu	Johanne Gagnon
Carmen Chevalier	

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Ouverture de la réunion à 18h32, le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 min)

Proposé par / appuyé par Julie Tardieu et Nancie Bouchard

3. Secrétariat

Mme Caroline Rompré sera secrétaire

4. Gardien du temps

Mme Julie Tardieu sera gardienne du temps

5. Période réservée au public (10 min)

Cette période est reportée à plus tard pour attendre la présence de Mme Amélie Lacroix (observatrice).

6. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance de janvier (15 min)

Le PV du 13 janvier est adopté tel quel à l'unanimité.

7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêts

Rien à signaler



POINT DÉCISIONS

8. Programme de soutien alimentaire (20 min)

Mme Bertrand demande au CÉ de faire un choix parmi ces possibilités :

- ①: MAINTIEN DE LA DISTRIBUTION ACTUELLE: Maintenir la distribution et les sommes actuellement prévues pour la mesure alimentaire (repas à 1\$) pour les écoles 0-20% CGTSIM (Conseil de la gestion de la taxe scolaire île de Montréal) Coût: 5 Millions.
- 2 : **AJOUTER DES ÉCOLES (20% À 30%)** Intégrer les écoles 20-30% CGTSIM dans le programme mesure alimentaire. En augmentant le financement prévu de 2,7 millions. Coût : 7,7 millions
- ③: **UTILISER L'INDICE SFR** (seuil du faible revenu) Intégrer toutes les écoles du SRF 10 dans le programme mesure alimentaire. Coût : 10,5 millions.
- (4) (un point supplémentaire oublié): UTILISER L'INDICE SFR (seuil du faible revenu) : **Intégrer toutes les écoles du SRF 8, 9 et 10.** Coût 18,8 millions
- (5): (scénario qui pourrait être envisagé) Mettre fin au programme de la mesure alimentaire (repas à
- 1\$), concentrer le soutien alimentaire uniquement aux mesures dédiées et protégées du MEES et **réinvestir le 5 millions pour le service à l'élève**. Coût : 5 millions *Choix alternatif*,

Les membres du CÉ de l'école Lanaudière ont préféré ne pas faire un choix pour les raisons suivantes :

- 1) Il aurait été judicieux et apprécié de connaître les informations et explications sur les modèles de distribution envisagés à l'avance par courriel afin de se renseigner adéquatement avant la prise de décision et ce plusieurs jours à l'avance et non pas 2 ou 3 jours.
- 2) C'est une situation complexe que ne peut se décider rapidement lors d'un CÉ.
- 3) Il serait inadéquat que la mesure alimentaire disparaisse puisque les élèves ont besoin de minimalement avoir leurs besoins de base comblés avant de commencer leurs apprentissages.
- 4) Est-ce possible de faire des représentations auprès du ministère pour augmenter la part du MEES (ministre de l'Éducation) et que celui-ci bonifie l'offre de la mesure alimentaire en considérant la réalité montréalaise.
- 5) Plusieurs points sont apportés et discutés. Tous s'entendent à dire qu'un soutien est essentiel, mais que Montréal n'est pas homogène, donc que ça relève d'une décision difficile qui est trop complexe pour être prise en 15 minutes.

L'information est aussi insuffisante pour bien comprendre les 4 choix et se positionner.

- M. Jean-François Benson amène l'idée du vote virtuel ou de mettre en délibéré. L'option de ne pas prendre position est aussi une possibilité.
- Aucune décision n'est prise par le CÉ. Madame Bertrand va envoyer les informations par courriel et un vote libre est proposé.

9. Remplacement de parents au CÉ (2 min)

Mme Ingrid Holler-Fleury et M. Emmanuel Lyng-Sabatier se retirent du CÉ. Mme Julie Duguay et Mme Valérie Beaumont, toutes deux parents substituts, proposent de devenir membres du CÉ. La proposition est adoptée à l'unanimité.



10. « Porte ton Pyj » (5 min)

Il est proposé par M. Jean-François Benson, appuyé par Mme Nancie Bouchard, d'approuver l'activité « Porte ton Pyj » au profit de la fondation Opération Enfant Soleil. Le 25 février, les élèves peuvent porter un pyjama à l'école et donner un petit don de 0,25\$ ou plus. Aucun enfant n'est dans l'obligation de payer afin de participer à cette activité. Cette activité est volontaire et le don est tout à fait aléatoire. La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Sorties:

Il est proposé par Mme Valérie Beaumont, appuyé par Mme Julie Tardieu, d'approuver les activités suivantes, toutes pour les 5B (Louis Laroche) :

a. 10.1 : École dehors

b. 10.2 : Écomusée du fier monde

c. 10.3: Musée McCord

d. 10.4: Wigwam à la maison longue

La question est soulevée à savoir pourquoi les activités extérieures sont pour le groupe 5B (Louis Laroche) seulement. Madame Bertrand confirme que M. Laroche est le seul à proposer ces initiatives, mais que les autres groupes font différentes activités en classe, par exemple « Un artiste à l'école » ou « Culture à l'école ». Une mention est faite que ces activités n'occasionnent aucun frais pour les parents. La proposition est adoptée à l'unanimité.

POINTS CONSULTATIONS/INFORMATIONS

12. Ventilation (2 min)

Les résultats des tests pour la qualité de l'air sont bons, ce qui est rassurant. Le bilan reste à un seul cas de COVID-19 à l'École Lanaudière depuis le début de l'année scolaire, ce qui est vraiment exceptionnel.

13. Tutorat (2 min)

Possibilité d'une aide aux devoirs assurée par des étudiants au cégep. Un dossier toujours en attente.

14. « Kinga prévention jeunesse » (15 min)

Présentation par Mme Valérie Beaumont du projet Kinga, un programme éducatif créé par la CNESST pour amener les élèves à développer des compétences personnelles en santé et sécurité.

- Des activités en ligne qui visent de la maternelle au secondaire.
- Former les étudiants et les élèves à l'égalité, la confiance en soi, la prévention.
- Écoles choisies reçoivent un Baobab, où on accroche des valeurs au fur et à mesure que le programme se développe. Mascotte : Caméléon (change de couleurs selon ses émotions, son environnement)
- Pourrait alimenter le SDG d'activités ludiques.
- Période d'inscription (formulaire en ligne) : septembre 2021



VARIA/INFORMATIONS

15. Points de la Fondation (5 min)

M. Paul Muth désire continuer d'aider ceux qui font du parascolaire donc une partie des argents de la fondation seront remis en honoraires aux artistes dont les contrats ont été annulés dû à la pandémie. Cette idée a été approuvée par le C.A. et les parents sont avisés par écrit, en toute transparence. Mme Bertrand lit la lettre envoyée à titre informatif. Rappel que l'organisme est indépendant de la direction.

16. Points SDG (10 min)

Mme Johanne Gagnon étant absente, c'est Mme Carmen Chevalier qui prend la parole.

- L'horaire de 8h à 17h durant les journées pédagogiques fonctionne bien.
- Les bulles sont bien respectées aux journées pédagogiques.
- Mme Julie Tardieu souligne le peu de communications entre les éducateurs et les parents.
- Mme Carmen Chevalier mentionne l'agenda et le téléphone comme moyen de communication à privilégier.
- Mme Julie Duguay souligne l'importance du calendrier du mois pour être avisé.e.s des activités.
- Mme Bertrand partagera davantage de photos des activités scolaires dans l'Info-Parents.

17. Points du comité de parents (5 min)

Résumé de la dernière rencontre par Sandrine Marty :

- Remaniement au C.A.: M. Gendron part à la retraite, c'est son adjointe Mme Francine Fleury qui va assurer l'intérim. Les échos sont positifs.
- Des ateliers en sous-groupes seront organisés pour partager les attentes du comité.
- Application payante HopHop = monter un comité de parents pour en discuter (possibilité d'un forfait annuel gratuit ?)

18. Période de questions reportée

Le public n'a pas d'intervention.

Mme Bertrand avise de la possibilité de 2 récréations en avant-midi et 2 récréations en après-midi, donc changement d'horaire si une récréation est ajoutée.

19. Date de la prochaine rencontre et Levée de la séance (1 min)

La date de la prochaine rencontre est fixée au mercredi 7 avril prochain, à 18h30.

La réunion est levée à 20h05.